

Vigoulet-Auzi

bulletin municipal - juin 2020

le Lien



Cap 2020-2026 !

4

Élections municipales

8

Présentation
des élus

20

Urbanisme

29

Environnement

Sommaire

Vie municipale

Élections municipales	4-7
Présentation des élus	8-14
Notre municipalité en bref	15
Dossier COVID	16-19
Urbanisme	20-24

Dans mon village

Lien social	25
Comité des fêtes	25-27
Atelier de travail centralité	28
Notre marché de plein vent	28

Environnement

Déchets verts	29-30
Les oiseaux de nos jardins	31

Les horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie sont les suivants :

- Lundi : 9h à 12h
- Mardi : 9h à 12h
- Mercredi : 8h à 12h et 14h à 19h
- Jeudi : 9h à 12h
- Vendredi : 8h à 12h



HOMMAGE À MADJID MACLOU

Chers amis,

J'ai la tristesse de vous informer du décès de notre architecte référent sur la commune, Madjid Maclou, notre ami.

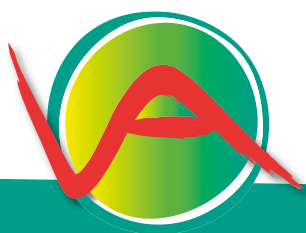
Ceux qui l'ont connu se souviendront de sa gentillesse, associée à ses talentueuses compétences, qu'il a souvent mises au service de notre commune, dans ses réalisations publiques et privées.

Nous retiendrons sa disponibilité, sa bonhomie, sa recherche du compromis, et son calme en toutes circonstances.

Nous avons instauré une tradition, après chaque séance de travail à son cabinet, chacun apportait à tour de rôle une bouteille de rosé !

Nicolas s'associe à notre peine. Madjid, nous trinquerons à ta mémoire, qui restera vive ici à la mairie, et chez de nombreux Vigouletains. Salut l'artiste.

Jacques Ségéric



Contact mairie

Tél. 05 61 75 60 19 | Fax : 05 62 19 11 87

www.mairie-vigoulet-auzil.fr | e-mail : mairie.vigoulet-auzil@wanadoo.fr

Mot du maire



✓ igoulétaines, Vigoulétains, mes chers concitoyens,

Une première élection, c'est une porte qui s'ouvre vers l'avenir, ce sont des perspectives, des objectifs et donc des promesses.

Une réélection, c'est la reconnaissance du travail accompli, des promesses tenues.

C'est aussi l'espoir de la réalisation d'autres projets.

Votre confiance renouvelée sans équivoque, dès le premier tour, nous honore, et nous oblige.

Je l'ai évoqué lors de la présentation des vœux, je n'ai pas vu passer ces six dernières années. Que d'actions, que d'émotions, quel chemin parcouru, avec une équipe fidèle et soudée que je tiens à remercier et féliciter.

Aujourd'hui, les femmes et les hommes de la liste Avenir et Environnement se sont mis au travail dès le lendemain de cette élection, sans attendre son installation officielle, car le 16 mars commençait une période inédite pour la France et le monde, frappés de plein fouet par la pandémie du Coronavirus.

Faire face, tous ensemble, élus et citoyens, telle fut la réussite collective, solidaire, humaine de tout notre village :

- l'école n'a jamais été fermée ; nous avons accueilli les enfants du personnel soignant des huit communes des coteaux ;
- une chaîne de solidarité immédiatement mise en place pour assister nos Aînés dans les tâches quotidiennes (courses, repas) a vu le jour ;
- face à la pénurie de masques, nos bénévoles en ont fabriqué plus de mille, auxquels se sont ajoutés 500 masques réutilisables offerts par Philippe Frescaline, Président de la société DGE distribution, que je remercie chaleureusement.

Je salue nos concurrents qui ont participé à faire vivre la démocratie.

Mais quand les urnes ont parlé, le maire et son Conseil sont au service de tous, ils n'ont plus qu'un seul maître : l'intérêt général.

Jacques Ségéric, Maire de Vigoulet-Auzil

Infos de dernières minutes du Comité des fêtes

September Fest

Réservez votre soirée du samedi 12 septembre 2020 !



Élections et premier conseil Municipal

Les élections municipales

Elles se sont déroulées le 15 mars dans le contexte que l'on sait. C'était le temps d'avant. Depuis, nos vies ont été bouleversées, et pourtant il faut revenir en arrière sur cet événement si important pour la démocratie locale. Tout d'abord il convient de féliciter les électeurs qui ont fait preuve, à leur habitude, d'un civisme exemplaire. Même si des précautions sanitaires exceptionnelles avaient été prises, il fallait faire preuve d'un certain courage pour se déplacer au bureau de vote dans le climat anxiogène d'alors. Notre commune peut donc s'enorgueillir d'un taux de participation de 68 % (contre 44,66 % au niveau national).

2 listes se sont présentées au suffrage citoyen et les 15 candidats présents sur la liste menée par Jacques Ségéric, maire sortant, ont été élus.

Malgré un contexte difficile provoqué par l'épidémie de COVID 19, les deux listes présentes, celle de M. FROMONT et du Maire sortant M. SÉGÉRIC, se sont concertées pour que le scrutin se réalise sereinement au niveau de l'organisation, des mesures d'hygiène à observer et du dépouillement.

Voici les résultats détaillés ci-contre :

CANDIDATS	VOIX	% INSCRITS	% EXPRIMÉS	ÉLU(E)
M. Stéphane RICCI	333	37,97	57,11	Oui
M. Gérard BOMSTAIN	331	37,74	56,77	Oui
M ^{me} Virginie BOUSQUET	331	37,74	56,77	Oui
M. Bertrand GODIN	331	37,74	56,77	Oui
M ^{me} Katy MISTOU	329	37,51	56,43	Oui
M. Pierre ESPAGNO	328	37,40	56,26	Oui
M ^{me} Catherine BAYOT	327	37,28	56,08	Oui
M ^{me} Pascale VIGNAUX	327	37,28	56,08	Oui
M ^{me} Erika VALETTE-BERNARD	327	37,28	56,08	Oui
M. Richard TISSEYRE	327	37,28	56,08	Oui
M ^{me} Christine PARISOT	327	37,28	56,08	Oui
M ^{me} Marie COCHE	326	37,17	55,91	Oui
M. Bernard MARET	325	37,05	55,74	Oui
M. Xavier de BOISSEZON	322	36,71	55,23	Oui
M. Jacques SÉGÉRIC	317	36,14	54,37	Oui
M. Eric FROMONT	257	29,30	44,08	Non
M. Francois JOUAILLEC	255	29,07	43,73	Non
M ^{me} Thérèse LASSUS	254	28,96	43,56	Non
M. Karim NASR	254	28,96	43,56	Non
M ^{me} Danielle ROCHE	254	28,96	43,56	Non
M. Patrick FEHR	253	28,84	43,39	Non
M. Hippolyte SADRIN	252	28,73	43,22	Non
M ^{me} Veronique VILLENEUVE	252	28,73	43,22	Non
M ^{me} Philippine FROMONT	251	28,62	43,05	Non
M. Olivier REME	251	28,62	43,05	Non
M ^{me} Maud LACHEVRE	251	28,62	43,05	Non
M. Jean-Claude Bernard LESTRIEZ	250	28,50	42,88	Non
M. Thierry Louis Émile BLAIS	250	28,50	42,88	Non
M. Jean-Marie PAYRE	249	28,39	42,71	Non
M ^{me} Marie-Fébronie GIARD	248	28,27	42,53	Non

	NOMBRE	% INSCRITS	% VOTANTS
INSCRITS	877		
Abstentions	280	31,93	
Votants	597	68,07	
Blancs	7	0,80	1,17
Nuls	7	0,80	1,17
Exprimés	583	66,48	97,65

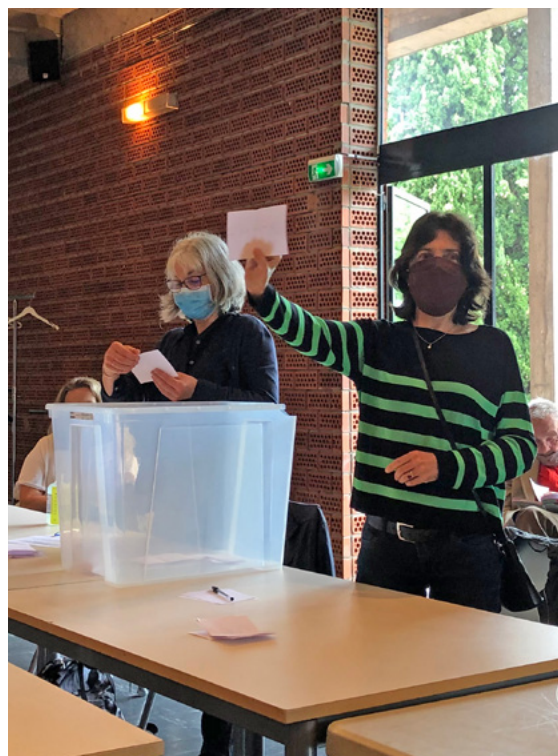
Un premier Conseil Municipal... masqué !

Le nouveau conseil municipal élu a été officiellement installé le 23 mai dernier lors du 1^{er} conseil municipal, en respect des consignes gouvernementales, notamment quant au port du masque et de la présence de public (cf « Notre Municipalité en Bref », p.15).

Composé de 7 élus sortants et 8 nouveaux élus, de 7 femmes et 8 hommes, le nouveau conseil a procédé à l'élection du maire et des adjoints, ainsi qu'aux désignations à diverses fonctions et délégations.

ONT ÉTÉ DÉSIGNÉS :

- Maire : **Jacques SEGERIC**
- 1^{er} adjoint : **Xavier de BOISSEZON**
- 2^e adjoint : **Pascale VIGNAUX**
- 3^e adjoint : **Gérard BOMSTAIN**
- 4^e adjoint : **Richard TISSEYRE**



- **Conseiller communautaire titulaire** : Jacques Ségéric, suppléant : Xavier de Boissezon
- **Délégués au Syndicat Départemental Electricité de Haute-Garonne (SDEHG)** : Gérard Bomstain et Bertrand Godin
- **Délégué titulaire au Syndicat Intecommunal à Vocation Unique de Restauration Scolaire (SIVURS)** : Jacques Ségéric, suppléant : Stéphane Ricci
- **Déléguée titulaire au syndicat mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Drémil-Lafage** : Pascale Vignaux, suppléant : Xavier de Boissezon
- **Correspondant défense** : Stéphane Ricci

Les champs d'intervention des conseillers municipaux :

- **Xavier de Boissezon** : 1^{er} Adjoint en charge de l'aménagement et l'urbanisme
- **Pascale Vignaux** : 2^e adjointe en charge de l'environnement, du développement durable, du cadre de vie, des déplacements et de la communication
- **Gérard Bomstain** : 3^e adjoint en charge du personnel communal et des travaux
- **Richard Tisseyre** : 4^e adjoint en charge du développement, des projets et de la vie associative
- **Bertrand Godin** : finances, budget, comité des fêtes
- **Katy Mistou** : affaires scolaires et périscolaires
- **Stéphane Ricci** : administration du conseil municipal, marchés publics
- **Catherine Bayot** : action sociale, marchés de plein vent
- **Bernard Maret** : développement économique
- **Marie Coche** : action sociale, sécurité publique
- **Virginie Bousquet** : jeunesse, sports, médiathèque, santé publique et sécurité sanitaire, jumelage
- **Pierre Espagno** : développement touristique et activités commerciales
- **Christine Parisot** : animation et vie culturelle
- **Erika Valette-Bernard** : transition et réseaux numériques

Les commissions municipales :

Pour organiser efficacement son travail collectif, le Conseil municipal a décidé la création de 6 commissions municipales composées exclusivement d'élus. Le maire est président de droit de chacune d'elles.

- **Aménagement – Urbanisme – Travaux (Vice-Président : Xavier de Boissezon)**

Compétences : Réflexions générales sur l'aménagement de la commune - Gestion des demandes d'autorisation d'urbanisme - Élaboration et coordination des éventuelles révisions du PLU - Programmation des travaux afférents à la création et à l'entretien des infrastructures et bâtiments communaux - Programmation des travaux d'entretien des routes communales – Traitement des questions liées aux réseaux - Sécurité routière.

- **Environnement – Développement durable – Cadre de vie – Déplacements – Communication (Vice-Présidente : Pascale Vignaux)**

Compétences : Définition de la politique environnementale de la commune et suivi de sa mise en œuvre - Gestion des questions relatives aux espaces verts communaux - Préservation et valorisation des zones remarquables de la commune - Déplacements doux et transports en commun.

- **École – Jeunesse (Vice-Présidente : Katy Mistou)**

Compétences : Fonctionnement de l'école primaire et élémentaire - Gestion du patrimoine scolaire (locaux, travaux, entretien, réparation...) - Accueil des enfants dans le cadre périscolaire (ALAE) - Coordination avec les personnels municipaux affectés à l'école - Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse - Questions relatives à la vie scolaire.

- **Animation – Culture – Vie associative – Sports (Vice-Présidente : Virginie Bousquet)**

Compétences : Réflexions sur les actions à mettre en œuvre pour une vie locale dynamique - Organisation d'événements et activités à vocation culturelle et sportive - Relation et relais avec les associations locales.

- **Finances (Vice-Président : Bertrand Godin)**

Compétences : Préparation et élaboration des documents financiers de la commune (budget primitif, compte administratif, décisions modificatives) - Examen des demandes de subvention des associations - Gestion de la dette et des emprunts.

- **Action sociale (Vice-Présidente : Catherine Bayot)**

Compétences : Définition de la politique sociale mise en œuvre par le CCAS, notamment dans la recherche et dans la mise en place d'actions spécifiques concernant l'aide et le soutien aux personnes en difficulté - Gestion des actions en faveur des Aînés - Réflexion autour de la petite enfance.

En complément de ces commissions municipales, le Conseil Municipal pourra créer des comités consultatifs d'intérêt local ouverts à des habitants ou à des experts extérieurs pour travailler sur des thématiques particulières.

Présentation des élus

Si le Maire est généralement une personnalité bien connue des habitants, les 14 autres conseillers municipaux élus sont généralement un peu moins connus. C'est pourquoi nous avons souhaité vous les présenter un peu plus en détail, afin que vous puissiez faire plus ample connaissance avec eux !



JACQUES SÉGÉRIC, 65 ANS, MAIRE

Vigouletain depuis 38 ans, deux enfants, deux petits enfants, un beau fils, une merveilleuse compagne. Retraité du Notariat. Aujourd'hui : juriste expert consultant, administrateur de société bancaire locale (Caisse Epargne) ; administrateur SPL Enova aménagement (ex Labège-Innopole). Enseignement supérieur : expertise immobilière et droit de l'urbanisme.

Quels enseignements avez-vous tiré de votre rôle de Maire ? Que reprenez-vous de ces 6 ans ?

Passionnant, des rencontres exceptionnelles, belle mission au service d'autrui, être utile à l'intérêt général, apprendre que ce dernier n'est pas l'addition des intérêts privés, lutter contre les égoïsmes avec humanisme. Formidable travail d'équipe.

Qu'est ce qui a motivé votre envie de vous engager à nouveau pour 6 années supplémentaires ?

Le travail n'est jamais fini... Il reste de nouveaux beaux projets à réaliser, le centre culturel, la centralité, l'urbanisme à l'échelle humaine au service d'un environnement et d'une nature exceptionnels. Une formidable équipe de femmes et d'hommes choisis, que j'aime et que j'admire. La passion pour mon village, le goût des autres... mais probablement aussi une dose de masochisme !

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

Réponse à la Prévert : cheval, nature, montagne, livres, philosophie humaniste, la famille, les amis, les voyages, le cinéma et toutes les bonnes et belles choses de la vie.



CATHERINE BAYOT, 67 ANS ACTION SOCIALE, MARCHÉS DE PLEIN VENT

Professeur d'anglais en lycée prépa

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

Depuis 25 ans, secteur Le Château.

Quels enseignements avez-vous tiré de votre rôle de CM* ? Que reprenez-vous de ces 6 ans ?

*Qu'il s'agit d'une réelle implication et de pas mal de travail bénévole !
De belles rencontres même s'il est difficile de contenter tout le monde, et le plaisir de travailler au sein d'une équipe motivée et dynamique.*

Qu'est ce qui a motivé votre envie de vous engager à nouveau pour 6 années supplémentaires ?

Savoir que je peux apporter quelque chose aux habitants de la commune.

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

La nature, les animaux, les relations humaines et la préservation de la qualité de vie.

*Conseiller municipal



GÉRARD BOMSTAIN, 67 ANS
3^E ADJOINT EN CHARGE DU PERSONNEL COMMUNAL ET DES TRAVAUX

PDG Retraité

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

Depuis 1985 soit 35 ans - Secteur du Château - chemin du Roucat.

Quels enseignements avez-vous tiré de votre rôle de CM ? Que reprenez-vous de ces 6 ans ?

Beaucoup de travail. Très intéressant.

Relations avec les Agents Municipaux : il faut être présent, savoir les valoriser pour une bonne initiative ou un travail bien fait. En cas de difficulté, ne pas hésiter à dire directement le point délicat, la courtoisie et la franchise sont essentielles. Il faut bien mettre en valeur l'intérêt public de leur mission.

Bonnes surprises : rencontres amicales au niveau de conseillers du Sicoval et de certains habitants. Avoir pu réaliser tous les projets promis pendant la campagne électorale.

Mauvaise surprise : lenteur de l'administration pour arriver à traiter un dossier.

Il est essentiel d'être irréprochable (pas de combines, pas de cadeaux !).

Qu'est ce qui a motivé votre envie de vous engager à nouveau pour 6 années supplémentaires ?

Le souhait de terminer les projets entamés. Mais il faut éviter le combat de trop...

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

Le spectacle, la Culture, le Sport. Parce que c'est la vie...



VIRGINIE BOUSQUET, 55 ANS
JEUNESSE, SPORTS, MÉDIATHÈQUE, SANTÉ PUBLIQUE
ET SÉCURITÉ SANITAIRE, JUMELAGE

Médecin du travail

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

18 ans, j'habite vers le secteur du Château.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager au service des Vigouletains ?

L'envie de participer au maintien d'un cadre de vie agréable, tant au niveau environnemental qu'au niveau social intergénérationnel.

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

L'environnement et le respect de la nature ont depuis toujours été au centre de mes préoccupations.



MARIE COCHE, 62 ANS
ACTION SOCIALE, SÉCURITÉ PUBLIQUE

Infirmière puéricultrice, directrice de crèche

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

J'habite à Vigoulet-Auzil depuis septembre 2001.



XAVIER DE BOISSEZON, 47 ANS
1^{ER} ADJOINT EN CHARGE DE L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

Professeur de médecine, Spécialiste de Médecine Physique et de Réadaptation

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

21 ans comme résidence principale et 47 ans comme maison de vacances, dans le secteur de Canto Coucut.

Quels enseignements avez-vous tiré de votre rôle de CM ? Que retenez-vous de ces 6 ans ?

Un bel engagement, parfois très prenant selon les périodes et les dossiers, souvent très gratifiant par les services que l'on peut rendre, quelques fois teinté d'ingratitude, mais rarement !

Qu'est ce qui a motivé votre envie de vous engager à nouveau pour 6 années supplémentaires ?

Le plaisir de travailler en équipe avec des personnes motivées par le bien public, qui sont devenues des amis, et de poursuivre des projets qui se développent sur un temps long (à la vitesse de la chose publique) et que nous n'avons pu planifier sur la première mandature.

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

La famille élargie et les vieux amis, la montagne été comme hiver, en rando, ski, ski de rando ou alpinisme, la mer, sur un voilier ou avec des palmes et parfois une bouteille (d'air comprimé !), la musique : du classique à la pop... et la trompette où je débute.



PIERRE ESPAGNO, 75 ANS
ACTIVITÉS COMMERCIALES ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

ingénieur agronome, retraité

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

Je suis né à Vigoulet-Auzil, j'habite la commune depuis ma naissance. Je réside au domaine d'Arquier.

Quels enseignements avez-vous tiré de votre rôle de CM ? Que retenez-vous de ces 6 ans ?

Je retiendrai 3 principaux enseignements de mon rôle de Conseiller Municipal :

- Le fort engagement que ce rôle nécessite, pour répondre aux attentes des habitants de la commune et traiter les sujets avec la plus grande rigueur possible ;
- L'enrichissement humain, grâce aux échanges avec les Vigouletains et l'équipe municipale ;
- La fierté du travail réalisé au service des Vigouletains.

Qu'est ce qui a motivé votre envie de vous engager à nouveau pour 6 années supplémentaires ?

Vigouletain de naissance, fort de mon amour de la commune et de mon expérience de conseiller municipal, je souhaitais contribuer aux projets que nous devons mener à bien pour que Vigoulet-Auzil reste cette commune si agréable à vivre, tout en s'adaptant aux défis de notre époque.

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

Je suis depuis de très nombreuses années passionné de musique classique, qui est pour moi un moyen de me ressourcer, seul ou avec mes proches.



BERTRAND GODIN, 65 ANS
FINANCES, BUDGET, ET COMITÉ DES FÊTES

Retraité, ancien dirigeant de société de services informatiques

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

À Vigoulet-Auzil depuis 2005.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager au service des Vigouletains ? Mon envie dans cet engagement est tout simplement celle de contribuer à la vie de Vigoulet-Auzil. C'est un beau village, notre cadre de vie est magnifique. Nous devons maintenant faire face à la démographie de la métropole toulousaine et à ses contraintes, continuer à dynamiser notre village et préserver notre environnement, c'est un beau challenge...

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

Depuis (très) longtemps, je navigue sur tout ce qui flotte : dériveur, catamaran, planche à voile, voiliers de croisière ou de course, et même deux ou trois fois sur un pédalo.

Je navigue maintenant sur un voilier de 13 m nommé Manihi, qui nous a emmené dans presque toute la Méditerranée Occidentale et 2 fois aux Antilles en course amateur.

Le plaisir dans ces navigations hauturières : le bruit du glissement de l'eau sur la coque en pleine nuit sous la voûte céleste, le dernier quart de nuit au petit jour en pleine mer et un café, deviner la cote qui se dessine au loin, découvrir un port après plusieurs jours (ou semaines) de navigation... et partager tout ça avec l'équipage.

Il y a aussi quelques rencontres sympas : dauphins qui viennent jouer avec l'étrave du bateau, cachalots qu'on préférerait ne pas voir jouer avec l'étrave du bateau, tortues marines, quelques requins qui viennent voir, bancs de thons en chasse, oiseaux qui viennent se reposer en pleine mer avant de repartir ou encore envolées de nuées de poissons volants...

Naviguer, c'est aussi un peu une ode à la lenteur retrouvée... ça laisse du temps et ça fait du bien.



BERNARD MARET, 75 ANS
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Chef d'entreprise en activités

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

J'habite Vigoulet-Auzil depuis 1992, au Clos d'Avena.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager au service des Vigouletains ?

Essayer d'apporter ma contribution au service de la commune dans un cadre économique et budgétaire.

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

L'économie, la gestion et la connaissance des acteurs institutionnels et des milieux économiques.



STÉPHANE RICCI, 57 ANS
ADMINISTRATION DU CONSEIL MUNICIPAL, MARCHÉS PUBLICS

Directeur de programme aviation civile

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

J'habite à Vigoulet-Auzil aux Amazones depuis 26 ans.

Quels enseignements avez-vous tiré de votre rôle de CM ? Que reprenez-vous de ces 6 ans ?

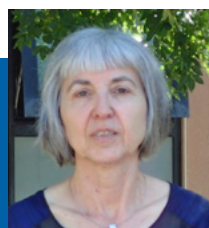
Le Conseiller est au service de la commune et de ses habitants. Être élu conseiller représente un engagement vis à vis des électeurs bien entendu, mais aussi des autres conseillers. Et j'avoue avoir été impressionné par le niveau d'investissement et d'énergie, voire de passion, de mes collègues. En tant qu'habitant d'une commune, on ne se rend pas forcément compte de ce qu'il faut pour la faire « tourner ». Concilier sa vie personnelle, professionnelle et de conseiller n'est pas toujours évident, mais j'ai vraiment eu plaisir à travailler et partager avec les autres membres du Conseil. Sur un plan personnel, j'ai énormément appris. Chacun est arrivé avec sa personnalité, son parcours, son expérience et le mélange, après quelques soubresauts au démarrage, a produit la bonne carburation.

Qu'est ce qui a motivé votre envie de vous engager à nouveau pour 6 années supplémentaires ?

J'avoue avoir fortement hésité à me représenter. 6 ans c'est long, et être conseiller est très prenant. Comme tous les habitants de notre village, je suis très heureux d'y vivre. Une dynamique a soufflé pendant la mandature passée qu'il convenait de poursuivre et des projets avaient émergé qu'il fallait concrétiser, forts des expériences et compétences acquises pendant la mandature passée. Et puis j'ai eu un bon feeling avec l'équipe qui se montait, mélange heureux d'anciens et nouveaux, d'expérience et de fraîcheur. Je me suis donc décidé à tenter de continuer l'aventure et ai eu l'honneur et le plaisir d'avoir été élu pour la 2^e fois.

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

C'est... personnel !



CHRISTINE PARISOT, 65 ANS
ANIMATION ET VIE CULTURELLE

Chef d'entreprise

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

J'habite la commune depuis 4 ans, au Clos d'Avena.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager au service des Vigouletains ?

Participer à la vie communale, à l'élaboration et la mise en œuvre de projets qui répondent aux besoins et aux souhaits des Vigouletains.

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

Le monde de la culture dans sa grande diversité avec un intérêt tout particulier pour la musique.



**KATY MISTOU, 44 ANS
EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES**

Responsable Commerciale

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

Depuis 2 ans, au chemin du Couderla.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager au service des Vigouletains ?

Dans un esprit de solidarité, j'ai souhaité m'engager au service des Vigouletains afin d'améliorer leur quotidien. L'école est un sujet qui me tient à cœur pour que nos enfants puissent évoluer dans un cadre privilégié avec des activités qui leur permettront de s'épanouir.

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

La danse classique est un sport et un art que je pratique régulièrement. C'est un bon moyen de découvrir ses chorégraphies, ses ballets et ses musiques. Cette ouverture à la culture m'apaise et m'épanouit. Je ressors de mes cours de danse remplie d'énergie.

Un autre de mes centres d'intérêt intimement lié à la danse est le piano. La concentration qu'il requiert me permet de me focaliser sur une musique et de m'évader.

J'ai également pratiqué le théâtre et espère reprendre cette activité un jour pour son esprit de troupe et sa convivialité.



**RICHARD TISSEYRE, 69 ANS
4^E ADJOINT EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT,
DES PROJETS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

Directeur d'unité Airbus retraité

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

Etant en activité dans l'industrie aéronautique et spatiale, mon épouse et moi-même avons décidé, en 1990, de nous installer à Vigoulet-Auzil : idéalement situé par rapport aux principaux pôles du secteur, dans un cadre de verdure magnifique tout en étant à deux pas de la métropole et de l'aéroport (à l'époque, c'est quelque peu différent aujourd'hui...). Le village offrait en plus la possibilité d'occuper une maison correspondant aux besoins d'une famille nombreuse !

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager au service des Vigouletains ?

Après une activité professionnelle dense et très internationale, les enfants ont quitté le nid, les petits enfants sont devenus nombreux, et le temps d'une retraite "bien méritée", selon l'expression consacrée, est venu.

Point d'inactivité pour autant : au delà de la (désormais grande) famille et des hobbies, mon épouse et moi-même sommes engagés dans plusieurs associations, depuis le service aux personnes en difficulté jusqu'aux pratiques aéronautiques.

C'était donc un nouveau challenge que de m'investir dans un domaine nouveau, celui de la vie communale, ou l'expérience d'un "senior" peut, je l'espère, bénéficier au développement de notre commune : "ne vous demandez pas ce que l'Amérique peut faire pour vous, demandez vous ce que vous pouvez faire pour l'Amérique"... À notre modeste échelle villageoise, cela ne peut-il pas nous inspirer dans notre engagement et nos relations, pour œuvrer tous ensemble dans l'intérêt de notre collectivité !

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

Je suis passionné par tout ce qui se passe dans les airs ! Je pilote dès que je peux et j'aime particulièrement observer et photographier les oiseaux de nos jardins ou d'ailleurs... Je m'intéresse aussi à l'astronomie et l'égyptologie.



**ERIKA VALETTE-BERNARD, 43 ANS
TRANSITION ET RÉSEAUX NUMÉRIQUES**

Directeur de Projet

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

Nous sommes installés depuis 3 ans à Vigoulet-Auzil, avenue des Crêtes.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager au service des Vigouletains ?

Famille avec trois enfants, nous avons été particulièrement bien accueillis à la suite de notre installation à Vigoulet-Auzil, et, très rapidement, nous avons su apprécier la qualité de vie que nous y avons découvert. Naturellement, j'ai eu l'envie d'être davantage impliquée dans la vie de la commune, tout d'abord en m'investissant dans l'association des parents d'élèves de l'école des Coteaux (AVEC), puis en rejoignant le conseil municipal de Vigoulet-Auzil cette année.

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

Avec un quotidien déjà très rempli, j'ai peu de temps à y consacrer, mais mes centres d'intérêt sont essentiellement la lecture, la randonnée en montagne et les voyages.



**PASCALE VIGNAUX, 41 ANS
2^E ADJOINTE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT, DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE, DU CADRE DE VIE, DES DÉPLACEMENTS
ET DE LA COMMUNICATION**

Responsable Marketing

Depuis combien de temps habitez-vous la commune, dans quel secteur ?

J'habite la commune depuis janvier 2019, sur l'avenue des crêtes.

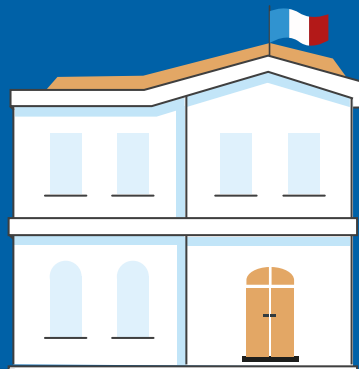
Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager au service des Vigouletains ?

En arrivant à Vigoulet-Auzil, ma famille et moi-même avons envie de prendre part à la vie locale. C'est comme ça que nous concevons la vie dans un village, en étant en lien avec les habitants, voisins... Etre élue conseillère municipale m'a semblé un excellent moyen d'agir concrètement, notamment au service de l'environnement. Je suis persuadée que c'est localement que de nombreuses solutions peuvent émerger.

Quels sont vos centres d'intérêt personnels, pourquoi ?

Je suis passionnée d'équitation, c'est d'ailleurs comme cela que j'ai connu Vigoulet-Auzil. Je continue donc à pratiquer ce sport, qui me ressource profondément et me reconnecte avec quelque chose d'essentiel et profond. Le cheval est un animal exceptionnel, « compagnon miroir » de notre personnalité et de nos émotions.

Notre municipalit  en bref



Le premier Conseil Municipal

Cette nouvelle rubrique a pour objectif de mieux expliquer les processus municipaux. Vous la retrouverez donc d sormais dans chaque Lien.

Le premier Conseil Municipal d'une nouvelle mandature se tient habituellement une semaine maximum apr s l' lection municipale. Mais cette ann e, compte tenu des circonstances exceptionnelles li es au Covid, c'est finalement une ordonnance en date du 13 mai 2020 qui a fix  les modalit s d'installation des Conseils Municipaux  lus au premier tour,   savoir entre le 23 et le 28 mai.

Le Maire sortant, organisateur, devait alors choisir entre deux options afin de respecter les r gles sanitaires en vigueur :

- Soit interdire l'acc s au public,
- Soit limiter le public en fonction de la capacit  de la salle : afin de pouvoir accueillir le nombre maximal de personnes, le Maire a choisi la salle du Centre Culturel, apr s avoir pr alablement inform  le Pr fet, proc dure n cessaire d s lors que le Conseil ne peut pas se tenir dans les locaux de la Mairie. D s lors, la superficie disponible de la salle (hors meubles et  quipements divers) fixait les param tres de l' quation.

Notons en passant que les r unions en plein air n' taient pas autoris es.

La convocation ayant  t  envoy e dans les d lais r glementaires, et publicit  faite au moyen des supports de communication de la Mairie (site internet, panneau d'affichage...), le premier Conseil a pu se r unir le samedi 23 mai.

Sous la pr sidence initiale du conseiller municipal Bernard Maret, doyen de s ance, c'est tout d'abord   l' lection (  bulletin secret) du Maire qu'il a  t  proc d  ; puis vinrent (toujours   bulletin secret), l' lection des adjoints et des repr sentants aux diverses instances.

Les conseillers communautaires, qui repr sentent notre commune au Sicoval, sont de facto le Maire (titulaire), et le Premier Adjoint (suppl ant). Ce sont eux qui voteront pour l' lection du Pr sident du Sicoval, d s que cela pourra  tre organis .

Dernier point de ce conseil municipal : le vote des d l gations au maire, pour permettre une gestion fluide des affaires courantes.

Ce premier Conseil de la nouvelle mandature a  t  boucl  rapidement pour respecter les mesures gouvernementales. C'est le deuxi me Conseil (dont les modalit s de tenue d pendront des conditions sanitaires et prescriptions en vigueur) qui devra statuer notamment sur le budget, courant juillet 2020.

Rendez-vous donc dans notre prochaine rubrique





Bilan de la rentrée scolaire du 12 mai

La rentrée, la deuxième pour cette année scolaire après l'interruption de près de deux mois, pour les raisons sanitaires liées à la pandémie du Coronavirus, s'est très bien passée.



Bien évidemment le respect des règles sanitaires édictées par le gouvernement n'a pas permis une reprise de tous les élèves, de toutes les classes.

Néanmoins, la rentrée s'est effectuée dans des conditions optimales, notamment pour une raison que je souhaite souligner :

L'école de Vigoulet-Auzil n'a jamais fermé, y compris pendant le confinement, période pendant laquelle, nous avons accueilli les enfants de soignants et des services de sécurité de huit communes des coteaux.

J'en profite pour remercier les enseignantes et le personnel municipal, qui se sont portés volontaires.

Les maires de Clermont-le-Fort, d'Aureville, et de Pechbusque, ont eux aussi délégué les membres volontaires de leur personnel municipal respectif (l'épouse d'un maire s'est portée volontaire !).

Ce service public, sur le site de Vigoulet-Auzil, fonctionnait 7 jours sur 7, grâce au Lec (Loisir Education et Citoyenneté Grand Sud) qui assurait les périodes extra scolaires des mercredis et week-ends, sous l'égide du Sicoval.

La mise en place et l'organisation, en lien avec Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale, les services académiques, le Sicoval, le Conseil Départemental, l'Agence régionale de santé, ne sont pas des choses si aisées, puisque inhabituelles, mais l'engagement, la disponibilité, de tous dans un élan de solidarité, font de cette période difficile, compliquée, un moment d'humanité que je n'oublierai pas, même si je souhaite, n'avoir jamais à le revivre en tant que maire.

Fort de cette expérience, nous avons pu mettre en place plus facilement toutes les mesures obligatoires, qui ont permis l'organisation de la nouvelle rentrée, avec l'équipe enseignante.

Il est vrai que les réunions parents, enseignants, personnel municipal, animées par Xavier de Boissezon, ont permis, grâce à beaucoup de pédagogie, d'éliminer de nombreuses idées reçues, de rassurer, tout en faisant prendre conscience à tous de l'importance des gestes barrières, et de l'hygiène particulière et adaptée à la lutte contre le Coronavirus.

Ainsi parents, enseignants, personnel, ont abordé cette rentrée avec beaucoup moins d'appréhension, ce qui explique un taux d'absentéisme nul, et plus de 80 % de parents qui ont souhaité scolariser leurs enfants.

Enfin, je termine sur une excellente nouvelle, la création de la sixième classe à la rentrée prochaine est une quasi certitude !

Vive l'école !

Jacques Ségéric

Tous mobilisés pour l'école

Nos équipes municipales, personnel et élus, ont été depuis le début de la crise, mobilisées pour la lutte contre le Covid-19.

Pendant le confinement et dans un esprit de solidarité, l'école de Vigoulet-Auzil s'est portée volontaire pour rester ouverte et accueillir, dans les meilleures conditions, les enfants des personnels soignants des communes du Sicoval.

Par la suite et afin d'organiser au mieux la « rentrée scolaire » à partir du 11 mai, l'équipe municipale a adressé un questionnaire à l'ensemble des parents pour évaluer le nombre d'enfants à accueillir. Avec l'équipe enseignante, nous avons également décidé de réunir un conseil d'école au cours duquel

le Professeur de Médecine, Xavier De Boisson, premier adjoint de la commune, référent Covid19, a répondu à l'ensemble des questions des parents délégués.

L'engagement conjoint de l'équipe enseignante, de l'équipe ALAE et des services municipaux a permis de mettre en place les mesures sanitaires requises. Au fur et à mesure de l'avancée du déconfinement, l'organisation de l'école évoluera.

Grâce à ce travail d'équipe, nos enfants ont pu progressivement reprendre le chemin de l'école.

Katy Mistou

@ Recevez-vous bien la lettre info électronique de la Mairie ?

Cette période de crise, au cours de laquelle chacun de nous était « assigné à résidence », a mis en lumière l'importance que la mairie puisse communiquer « directement » avec chaque habitant. Que ce soit pour la chaîne de solidarité organisée en faveur des personnes les plus vulnérables, de l'opération des masques, du relais des consignes transmises par le préfet... les courriers électroniques étaient un précieux

moyen de pouvoir transmettre des informations importantes aux habitants.

Nous espérons bien sûr que cette crise soit derrière nous, mais ne pouvant exclure qu'un tel scénario ne se reproduise, **nous invitons chacun d'entre vous, si ce n'est pas déjà fait, à vous inscrire à la « newsletter » de la mairie.**

Il suffit pour cela d'aller sur le site internet de la mairie : <http://www.mairie-vigoulet-auzil.fr>,

et de cliquer, en page d'accueil, sur le bouton « Cliquez ici pour recevoir les infos par mail ».

Vous serez ainsi assuré de recevoir les prochaines communications de la Mairie.

Nous vous rappelons bien sûr que vos données ne sont utilisées à aucune fin commerciale, et que vous pouvez facilement vous désabonner de ce service.

Pascale Vignaux



ACTUALITÉS

Conseil municipal du 23 mai 2020
Ce samedi 23 mai, en conformité avec les directives gouvernementales et dans le respect des...
25-05-2020 Lire plus

COVID-19 : un 2ème masque pour chaque Vi...
Dès le début du mois d'avril, la commune a pris l'initiative de lancer une chaîne solidaire...
25-05-2020 Lire plus

COVID-19 : Aide et numéros utiles
De nombreux dispositifs sont déployés par l'état et les collectivités pour répondre aux problèmes du...
06-05-2020 Lire plus

MAIRIE DE VIGOULET AUZIL

SITE OFFICIEL
Mairie de Vigoulet-Auzil
Place André Marty
31320 VIGOULET-AUZIL

05 61 75 60 19

Envoyez-nous un e-mail

Secrétariat ouvert toute l'année:
Lundi : 9h à 12h
Mardi : 9h à 12h
Mercredi : 8h à 12h et 14h à 19h
Jeudi : 9h à 12h
Vendredi : 8h à 12h

Secrétariat urbanisme
Mardi : 9h à 12h
Mercredi : 8h à 12h

CLIQUEZ ICI POUR RECEVOIR LES INFOS PAR MAIL



Un masque pour chaque Vigouletain

Des centaines de mètres de tissus, des bobines d'élastiques et une bonne dose de patience... c'est ce qu'il aura fallu à nos talentueux bénévoles pour confectionner quelques 1000 masques barrière, lavables et réutilisables !

En effet, dès le début du mois d'avril, la commune a lancé un appel à volontariat pour réaliser des masques grand public, avec l'objectif de pouvoir fournir au moins un masque à chaque habitant de Vigoulet-Auzil. Une vingtaine de bénévoles a répondu présente, à laquelle la mairie a fourni le matériel et les consignes pour réaliser ces masques barrière respectant les normes édictées par l'AFNOR.

Grâce à leur travail, une première phase de distribution a pu être organisée fin avril, au cours de laquelle chaque foyer a pu venir retirer gratuitement un masque par personne. Nous remercions chaleureusement, pour leur solidarité, (mais aussi pour leur bonne humeur !), tous les bénévoles ayant confectionné des masques, à savoir, entre autres, et dans le désordre alphabétique : Katy Allali, Christine Bomstain, Evelyne Blasco, Laurence Corbonnois, Sarah Nespola, Anne-Laure Rami, Pascale Bonnet, Mercedes Estevez, Sylvie Estevez, Stéphane Aczel, Margaux Koenig, Elizabeth Verdeyme, Christelle Durand de Grossouvre,

Sophie de Boissezon, Marie-Cécile Gautier, Caroline Couzi, Muriel Colmart, Magali Thévenin, Virginie Cotel et Sophie Nègre.

Ce magnifique élan de solidarité a permis de fournir des masques aux habitants avant le déconfinement, facilitant ainsi le retour à une vie plus « normale » pour chacun d'entre nous.

Par la suite, la commune a aussi reçu un généreux don de 500 masques de la part de la société DGE Productions, basée à Vigoulet-Auzil, ainsi que des masques de la part du Sicoval. Ces nouveaux masques ont permis d'aller au-delà de nos objectifs initiaux en permettant à la mairie de fournir un 2^e masque à chaque adulte et enfant de plus de 6 ans.

Cette belle opération nous rappelle, s'il le fallait, que c'est dans ces moments difficiles que l'entraide et la solidarité prennent tout leur sens.

Pascale Vignaux

Quelques uns des masques réalisés par nos bénévoles



Un clin d'œil humoristique d'une des bénévoles, Pascale Bonnet, à Jacques Ségéric ! Bravo à elle pour son imagination et son talent ! Ce masque est désormais « collector » !



Entretiens et Travaux

Ce Lien est le premier de notre nouvelle mandature. Depuis le mois de mars, la vie de chacun et chacune a été bouleversée par la pandémie qui a touché notre pays.



La nouvelle équipe municipale élue le 15 mars n'est entrée officiellement en fonction que le 23 mai 2020. La gestion de la crise sanitaire a donc été gérée et ceci, en parfaite harmonie entre l'ancienne et la nouvelle équipe municipale.

Pendant cette période une permanence a été organisée au niveau :

- des services administratifs de la Mairie,
- des Espaces Verts pour maintenir un bon entretien de la Commune
- de l'école afin que les enfants des Équipes Soignantes et des Policiers soient gardés durant les missions de leurs parents.

Grâce aux bénévoles, aux agents volontaires, aux équipes municipales anciennes et nouvelles, notre commune a été capable :

- de fournir rapidement et gratuitement, avant la fin du confinement, à l'ensemble des

Vigouletains, des masques en tissu de très bonne qualité.

- d'assister les habitants en difficulté pour leurs courses et organiser le portage de repas à domicile.
- continuer à gérer le quotidien

Merci à toutes et à tous.

Petit à petit la vie va reprendre.

Pendant les 6 années à venir, nous devons continuer à entretenir les bâtiments de notre village, les rendre moins énergivores, et sécuriser toujours davantage les accès à notre village. Maintenir la qualité de vie de notre village demeure pour nous une mission essentielle.

Gérard BOMSTAIN,
*Adjoint en charge de l'entretien,
des travaux et des Agents*

Chaîne de solidarité

Dès le début du confinement nous avons lancé un appel d'entraide et de nombreuses personnes se sont proposées pour aider nos Aînés ou les personnes en confinement strict pour raisons de santé. Nous avons donc mis en relation les volontaires et les demandeurs d'aide (à savoir, 15 foyers).

De nombreux Vigouletains ont été ainsi assistés pour les courses alimentaires ou de pharmacie (tout en respectant les règles sanitaires).

À notre grande satisfaction, le nombre d'aîdants a été largement supérieur au nombre d'aîdés ; 31 personnes se sont portées volontaires, ce qui montre une réelle solidarité au sein de notre village. Le lien social sur la commune s'en est trouvé renforcé.

Nous remercions chaleureusement toutes ces personnes.

Catherine BAYOT pour le Lien social

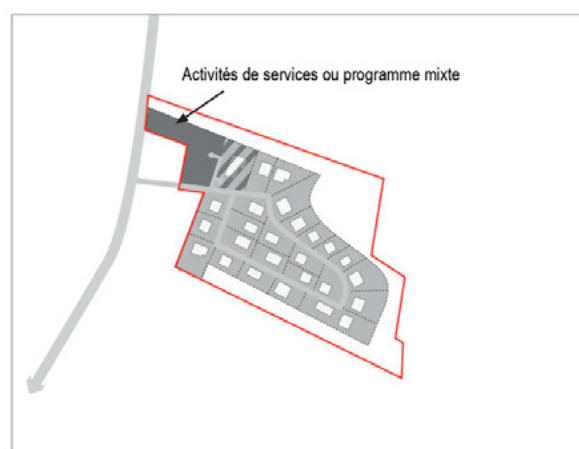
Urbanisme : les projets d'une mandature

Les projets urbanistiques prennent du temps : la durée d'une mandature ne sera pas de trop afin de réaliser les trois projets ambitieux de notre nouvelle équipe. Macro-lot à Faloure, lotissement de Canto Coucut et centralité... Faisons le point.

Le premier projet dans l'ordre chronologique est celui de l'aménagement d'une parcelle que la commune peut acquérir sur le haut du lotissement de Faloure. Située entre la ferme de Faloure et le lotissement des Terredes, sur la partie haute du champ, cette parcelle est en bordure de l'avenue des Coteaux. Le projet est d'y construire un bâtiment sur 2 niveaux, le rez-de-chaussée étant accessible au niveau d'un parking du côté du champ alors que le premier étage serait au niveau de la route et du trottoir. Cet investissement communal ne se fera que si nous avons la certitude (ou presque) d'une rentabilité, ce qui s'avère un peu plus compliqué depuis quelques semaines. Il faut en effet s'assurer que le projet sera bien mené jusqu'à son terme avec l'installation d'une pharmacie et d'une alimentation bio qui compléterait quelques logements.

L'installation de commerces, positionnés sur l'axe le plus passant de la commune et au plus proche de la centralité est très attendue par de nombreux Vigouletains. Il sera nécessaire de s'assurer que des places de stationnement seront disponibles, mais nous avons pour cela le parking du terrain de football qui peut être aménagé, en plus de quelques places prioritaires et arrêts minutes.

Le deuxième projet est celui d'un lotissement communal sur les deux champs de Canto Coucut, en contrebas du nouveau cimetière. Une réunion de riverains avait permis, en amont de l'adoption du PLU, d'écrire l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) de ce lotissement. Pour mémoire, nous avons prévu une urbanisation d'une vingtaine d'habitations se répartissant sur une quinzaine de lots, certains lots pouvant recevoir deux maisons mitoyennes par exemple.



Parcelle d'environ 3000 m2 / programme mixte (activités tertiaires) ou mixte en R+1 (RDC activités, étage ha... Capture d'écran



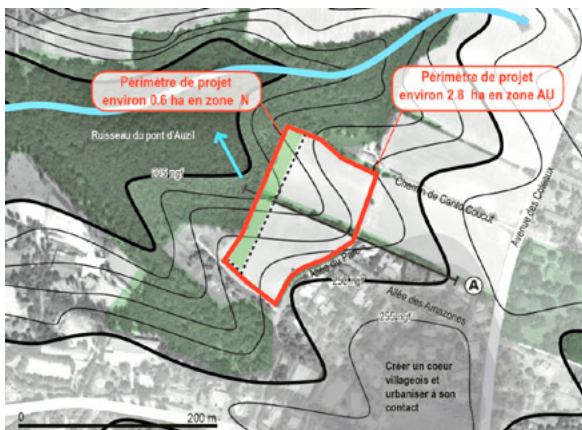
À la différence du lotissement de Faloure qui est un projet privé sur lequel nous avons la possibilité de racheter un lot, le lotissement de Canto Coucut sera intégralement communal et nous allons nous faire aider du Sicoval pour la maîtrise d'œuvre. Notre souhait est maintenant de travailler à un lotissement qui allie esthétique, protection de l'environnement et qui dégage aussi des bénéfices pour la commune.

Du point de vue environnemental, nous avons dessiné dans l'OAP une zone naturelle, non

constructible en bordure de bois. Il nous reste maintenant à rédiger un cahier des charges qui prennent en compte la qualité environnementale des réalisations, que ce soit pour l'espace public comme pour les constructions individuelles.

Nous songeons également à intégrer l'aspect esthétique de chaque parcelle dans le projet dès avant la vente du lot, grâce à une discussion et un conseil très en amont, avec le futur acquéreur.

Les bénéfices générés par la vente de ce lotissement communal nous permettrons d'investir sur le dernier projet qui couple centralité et réhabilitation du centre culturel.



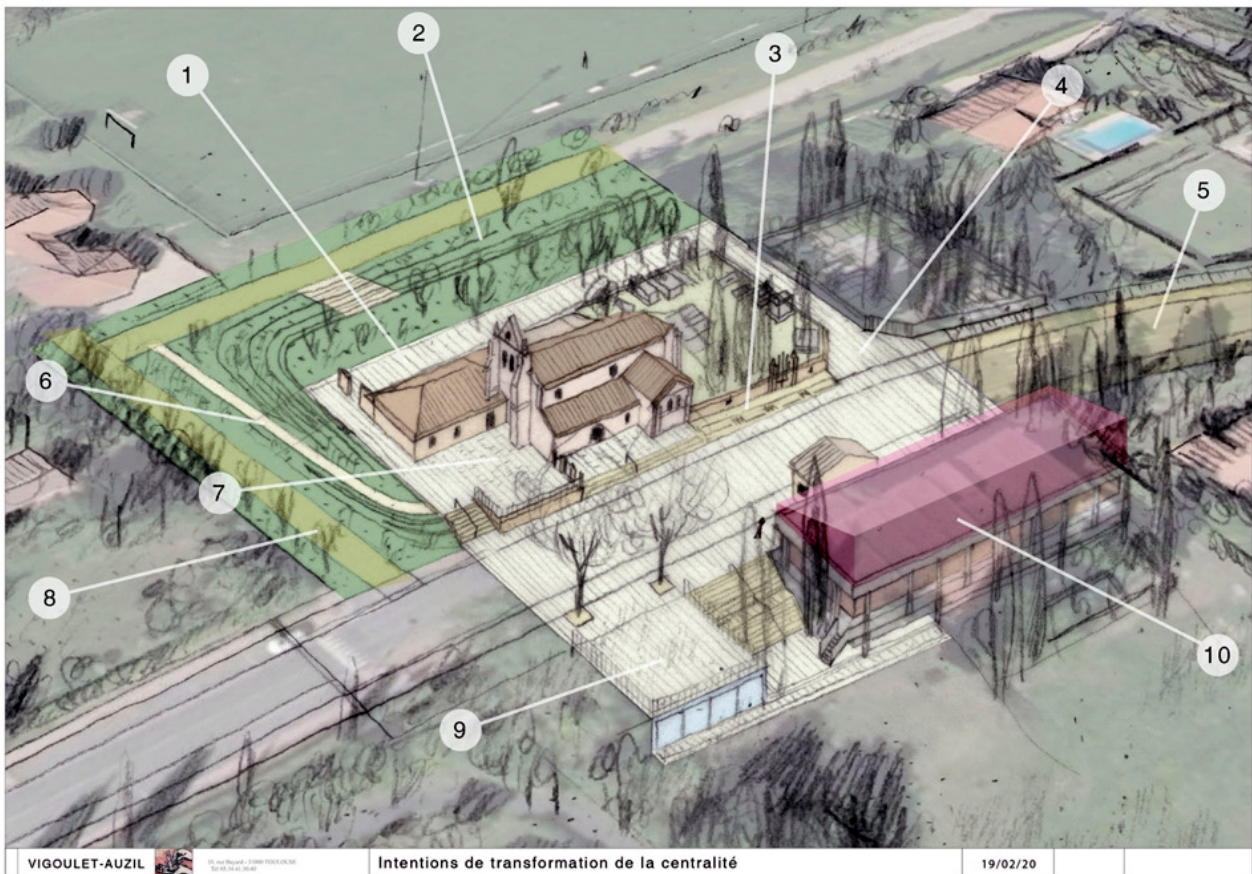
La rénovation du centre culturel est en effet aussi urgente que nécessaire : l'étanchéité du

toit terrasse doit être impérativement reprise en profondeur ce qui constitue une dépense presque aussi importante que la mise en place d'une nouvelle toiture sur une structure légère. Nous avons donc une possibilité de surélévation et de création d'espaces pour un surcoût minime. La vue sur les Pyrénées, exceptionnelle depuis ces nouveaux espaces compléterait l'offre du centre culturel pour une ou plusieurs salles qui pourraient accueillir des activités sportives et associatives.

Par ailleurs la réhabilitation du centre culturel, véritable passoire thermique à l'heure actuelle, permettra de réduire de manière conséquente les charges de demain.

Mais le centre culturel s'inclut dans la centralité du village. Ici aussi, plusieurs options s'offrent à nous et nous souhaitons vous demander votre avis et recueillir vos idées sur les aménagements possibles autour du centre culturel, de l'église, de la médiathèque et de la mairie. Nous avons prévu d'organiser durant la fête du village du 12 au 14 juin une grande session de concertation et de discussion autour de la centralité. Covid oblige, la fête est annulée et la session reportée, mais ce n'est que partie remise et nous espérons bien vous entendre dans quelques mois sur ce sujet.

**Pour Jacques Ségéric
Xavier de Boissezon, Adjoint à l'urbanisme**



Urbanisme : une actualité brûlante au Tournebride



Comme vous le savez, le site du Tournebride a été vendu par son propriétaire à un promoteur immobilier. Dans ce contexte, votre municipalité défend le projet de réouverture du restaurant du Tournebride et l'aménagement de seize logements de standing (dont deux ou trois sociaux locatifs) dans un cadre architectural respectueux, et affirme qu'il y a urgence : vous pouvez vous demander pourquoi, le sujet ayant fait l'objet de débats passionnés, parfois passionnels, où les points de vues divers ont été exprimés, parfois à travers le prisme déformant de tel ou tel intérêt partisan.

Dans un souci de transparence, il me paraît de ma responsabilité de porter à la connaissance des Vigouletains l'ensemble des éléments factuels du dossier afin d'éviter toute vision biaisée voire tronquée, alors que le sort d'un projet dimensionnant pour la commune est en jeu.

Quels sont les faits ?

J'ai pris le temps d'une concertation avec les riverains et d'une discussion animée avec le nouvel acquéreur de Tournebride, avant de délivrer le permis de construire le 24 septembre 2019.

La réalisation de ce projet qui, au-delà de la réalisation de beaux appartements de standing, prévoit la ré-ouverture de l'emblématique enseigne du Tournebride par un restaurateur de qualité, est aujourd'hui remise en cause par le dépôt d'un recours auprès du tribunal administratif par trois requérants.

L'effort majeur des requérants est de faire invalider ce permis qui a été délivré sous l'emprise juridique de l'ancien PLU (Plan local d'urbanisme) voté en 2013 afin d'obtenir l'application des règles du nouveau PLU révisé de 2018.

Ceci est quelque peu surprenant dans la mesure où le PLU de 2013 fut voté antérieurement par 2 des 3 requérants qui se sont d'ailleurs opposés au PLU révisé de 2018.

J'ai pu lire qu'il m'est reproché « la méconnaissance des dispositions de l'article 3 du PLU adopté le 15 mai 2018 et que le projet méconnaît les dispositions du nouveau PLU relatives à la mixité fonctionnelle et sociale de construction, et qu'à ce titre le pétitionnaire (l'aménageur) devait prévoir au moins huit logements sociaux à usage locatif. »

Il faut rappeler que les prescriptions du PLH (Programme Local de l'Habitat ; document stratégique définissant le cadre dans lequel doit se situer le PLU) ou du Préfet en matière de logements sociaux ne constituent pas un plafond, mais un plancher qu'il appartient de respecter ; ces prescriptions n'ayant pas été prises en compte antérieurement, c'est désormais chose faite.

Dès lors, le blocage du projet fait prendre à la municipalité le risque que l'acheteur actuel renonce au profit d'un bailleur social vraisemblablement moins ouvert au dialogue avec la municipalité. Un tel bailleur rachèterait alors l'entier bâtiment pour le raser, et construire un nouvel édifice faisant fi des recommandations architecturales, faisant fi de la réouverture du restaurant, pour construire non pas 16 logements (dont deux ou trois sociaux) mais 30 ou 40 logements exclusivement sociaux.

Au vu de l'enjeu majeur pour notre commune, j'ai donc pris la décision de rendre publics, à l'issue du procès s'il a lieu, les débats et mémoires déposés devant le tribunal administratif.

Cette démarche s'inspire d'une transparence et loyauté démocratiques à l'égard des citoyens contribuables qui ont le droit d'être informés de l'emploi des deniers publics, au vu des coûts de la procédure pour la commune.

Après le jugement, tout citoyen pourra prendre connaissance de toutes les pièces du dossier sur le site Internet de la commune. Cette démarche novatrice s'inscrit dans le cadre réglementaire du code général des collectivités territoriales relatif à la transparence des activités administratives communales, et participe ainsi à la démocratie locale. J'en profite pour rappeler qu'un permis de construire ne relève en aucune façon de la seule volonté du Maire ou de son conseil municipal.

Le maire est l'autorité compétente pour délivrer un permis de construire, mais celui-ci avant sa signature, suit une procédure stricte :

- 1/ l'instruction est externalisée
- 2/ elle est accomplie par des fonctionnaires territoriaux relevant de l'EPCI (Sicoval)
- 3/ elle est soumise pour avis à tous les services administratifs compétents : services des eaux, de l'assainissement, de la voirie, du Conseil Départemental, des fournitures électriques SDEHG (Syndicat Départemental

d'Energie de la Haute-Garonne), Enedis, commission préfectorale de sécurité, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et Secours), etc.

4/ Contrôle de légalité du Préfet.

J'assume pleinement la responsabilité des permis que je délivre, et offre systématiquement mes services de médiation à ceux qui les contestent et au pétitionnaire, ceci avec une réussite certaine ces dernières années dès lors que les parties sont prêtes à trouver une solution de compromis.

La concertation a toujours constitué l'ADN de l'équipe municipale que j'ai l'honneur d'animer, et je n'ai pas l'intention de déroger à cette règle.

En ce qui concerne le dossier du Tournebride, il est important de vous informer de ses principales caractéristiques :

Le contexte du projet :

Il faut tout d'abord préciser que la décision du propriétaire de vendre le bâtiment du restaurant du Tournebride, institution du village pendant des dizaines d'années, résulte en grande partie des actions persistantes de certains des voisins à essayer d'obtenir la fermeture du restaurant. L'objectif a été atteint et une page se tourne au grand regret d'une majorité de la population du village.

En 2018/19 je présente aux voisins du Tournebride, un projet (conforme au PLU de 2013) proposé par le promoteur Green City : ils le jugent alors trop dense ; je me range à leur avis et rejette ce projet initial. Le promoteur décide alors de se retirer.

Un nouveau promoteur prend alors le relais, et, comme indiqué plus haut, un nouveau projet voit le jour avec une surface réduite pour une activité de restauration (130 m² au lieu de 500 m²), donc plus en phase avec le contexte local.

Quelle est l'esthétique du projet ?

Toujours soucieux de respecter la qualité du cadre de vie vigouletain, j'ai demandé que soit respecté l'esprit architectural de ce bâtiment : fort de cette recommandation le constructeur du projet a fait appel au cabinet Scalène, dont l'un des architectes, alors Président de la maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, a participé au livre retraçant la carrière du célèbre architecte Fabien Castaing, qui a construit de

nombreux bâtiments publics et privés à Vigoulet-Auzil : le centre culturel, la mairie, et le Tournebride.

Le nouveau projet est-il plus « volumineux » que le bâtiment actuel ?

La hauteur du bâtiment reste inchangée par rapport à l'existant, contrairement à ce que j'ai pu lire dans le mémoire présenté devant le Tribunal administratif.

La volumétrie prévoit toujours la même configuration, avec le patio central jardin paysage, bâtiment en U orienté sud, vue sur les Pyrénées, aile droite grands appartements et jardin, aile gauche... le restaurant avec terrasse. À l'arrière, réhabilitation de l'existant, donnant sur le chemin privé et le bois. Là encore, contrairement à ce que j'ai lu et entendu, aucun arbre n'est supprimé, le bois étant de l'autre côté du chemin.

Quelle est la qualité des logements ?

Nous avons demandé une majorité de T3/T4, accueillant des familles, quelques T2, pas de studio. Le promoteur a tenu compte de cette demande en augmentant le nombre de T3/T4 prévu à son projet initial. Les figures jointes à cet article, attestent du soin particulier apporté aux espaces verts, et à l'aménagement intérieur qui sera proposé aux acquéreurs. Il s'agit là d'un projet de qualité, contrairement à ce qui a été colporté.

Je ne fais pas la promotion d'un projet privé, mais j'atteste du soin porté par la municipalité au choix d'une construction, respectueuse de l'esprit Castaing, tant par son enveloppe que

son contenu, car ce qui compte, c'est le bien être et le bonheur de ceux qui auront fait le choix de vivre dans notre village, y compris ceux de leurs voisins.

Le projet actuellement déposé représente la meilleure solution pour notre village. Il résulte d'un compromis âprement acquis entre les demandes de rentabilité d'un promoteur immobilier et les exigences socio-environnementales d'une municipalité portant les intérêts de ses habitants. S'il ne devait pas aboutir, le devenir de ce bâtiment devenu fantôme sera alors des plus incertains.

Quoiqu'il en soit, je reste convaincu des vertus du dialogue et des solutions amiables, au lieu du recours systématique aux voies judiciaires. Il est encore temps et il serait dommage de ne pas saisir cette dernière opportunité. La porte de mon bureau reste grand ouverte à cet effet.

Quelle que soit l'issue de ce dossier, j'aurai pris mes responsabilités en homme de convictions au service de l'intérêt général, fort de votre soutien renouvelé lors des récentes élections municipales.

**Jacques Ségéric,
Maire de Vigoulet-Auzil!**





Lien social : Aînés

Après notre dernière rencontre du 6 mars 2020 à la salle des associations autour d'un repas fromages et desserts, moment qui fut très convivial, nous vous espérons tous en bonne santé en cette période où le virus nous guette encore. Les consignes de confinement ont porté leurs fruits et vous avez su être raisonnables.

N'oubliez pas de porter les masques offerts par la mairie et de bien vous désinfecter les mains au cours de vos sorties.

Au vu de la conjoncture actuelle et à l'incertitude concernant les mesures à venir vous comprendrez aisément que notre sortie annuelle de fin septembre risque fortement d'être annulée jusqu'à ce que les conditions sanitaires le permettent.

Nous réfléchissons cependant à une possibilité de rencontre autour d'une activité dès que la situation sanitaire sera sécurisée de manière stable.

En attendant profitez bien de la nature, soyez prudents et n'hésitez pas à demander de l'aide si besoin.

Merci encore à tous les habitants bénévoles qui se sont fortement impliqués dans la chaîne de solidarité toujours en place.

*La nouvelle équipe du Lien social
Catherine BAYOT, Virginie BOUSQUET,
Marie COCHE*

Comité des fêtes, et que la fête continue !

Après 5 ans passés au comité des fêtes de Vigoulet-Auzil, Laurence Muguet, l'actuelle présidente, laisse sa place.

Retour sur 10 moments forts de son expérience.

1 - L'envie

Nouvelle arrivante à Auzil, je souhaitais connaître des personnes dans ce village, pouvoir croiser des visages connus. Le village et son cadre sont magnifiques, mais j'ai vite compris que passer les haies n'était pas si évident, si on ne fait pas d'activité locale.

2 - Le déclic

Une des premières séances de cinéma au centre culturel, où le pot d'accueil m'a permis de parler à des Vigouletains... et de me faire inviter aux réunions du comité des fêtes ! Il a suffi d'y rentrer pour pouvoir me rendre utile et commencer à m'insérer dans la vie locale.

3 - La récompense

Quand, après plusieurs mois de préparatifs de la fête du village, je passai entre les tables du dîner le samedi soir, et je voyais des sourires, j'entendais les gens discuter joyeusement, je ressentais le plaisir des gens réunis ici. Belle récompense de dernières semaines assez intenses. Et puis aussi, les musiciens heureux de l'accueil et de l'ambiance simple de la fête. Les fins interminables, parce que les gens sont bien là, des soirées vins-fromages ou raclette-karaoké, voir passer des centaines de coureurs sur les coteaux avec une organisation hallucinante et efficace, quand ce ne fut,

Suite page 26



au départ, qu'une idée lancée lors d'un bar-becue.

4 - L'instant fou

Les danseuses brésiliennes, en string et en plumes, invitant les gens à passer de l'apéro au repas. Ceci dit, l'échauffement du trail à toute berzingue un dimanche matin fut assez mémorable !

5 - La phrase

Un enfant juché sur les épaules de son père, qui criait : « Bonne fête, Vigoulet ! » sous le feu d'artifice.

6 - L'impression de réussite

Elle émerge dès que les acteurs de Vigoulet-Auzil, associations ou initiatives individuelles prennent leur place dans la fête du village, que ce soit l'école, le tennis, le pentathlon, le club hippique, le poney-club, Arabesques, la passion des voitures anciennes, le groupe Zéro déchet, les cours de capoeira et de musique ou, bien sûr, le tournoi de foot. Ça rend concret le terme de fête du village et de ses habitants. À quand la démo d'apiculture, le cours de couture, l'atelier d'écriture, la recette collective en plein air ?

7 - Les coulisses

L'introduction de la bière lors des réunions les a certes un peu prolongées, mais les a aussi rendues encore plus chaleureuses. La mise en place d'un repas de remerciements des bénévoles, qui permet de prendre enfin le temps

de discuter avec tous ceux qui ont prêté main forte lors de la fête de juin. Et, autre plaisir, la soirée de l'équipe du comité après la fête, quand le sommeil a été un peu rattrapé...

8 - La super bonne idée

« Faites-vous plaisir ! » : un conseil donné par un proche de l'équipe, après une fête géniale, mais épuisante. Depuis, on se simplifie la vie, par exemple en ne déplaçant plus tous les bancs et les tables chaque soir, on ose lancer des soirées improbables, comme la karactet-toké en tenue de ski, et on s'amuse bien plus !

9 - Les désirs inachevés

Organiser une fête plus respectueuse de la nature, bannir les verres et bouteilles en plastique, voir les gens (bien) trier leurs déchets, ou ne plus avoir de déchets, tout simplement !

10 - Les rêves pour la suite

Ce n'est pas ce qui manque à l'équipe ! Un loto (avec des quines et des jetons), un cinéma en plein air (on y travaille, avec Ciné-coteaux et le groupe inter-villages Les coteaux pour la planète), un bal masqué, une fête du livre, une compétition intervillages, ambiance courses en sac et parcours d'obstacles, une randonnée gourmande d'un village à l'autre. Ces deux dernières pistes sont déjà en projet avec les différents comités des fêtes des coteaux. Un peu de patience...

Comité des fêtes, la suite...

Début d'année animée pour nous tous... après un vrai plaisir : la soirée karaoclette de fin janvier. Nous avons dû limiter le nombre de participants parce que la capacité électrique du vénérable centre culturel ne supportait pas plus d'appareils à raclette !

Un vrai bonheur de voir toutes les générations chanter toutes les générations, de Charles Trenet à Angèle et Soprano. Au début cela se

tenait assez bien, en fin de soirée c'était plus « innovant » aussi bien dans les groupes que dans le style... Soirée pleine de fous rires et de chaleur, et ce malgré la saison.

Quelques jours après, l'organisation d'une réunion de debriefing et de préparation de la fête nous a permis une séance de créativité autour de notre bière favorite et de faire les choix : orchestre, fanfare, danseurs, feu d'artifice, DJ, traiteurs et autres buvettes...

Répartition des tâches, prévisions budgétaires, réservations tous azimuts, puis 4 semaines plus tard : confinement, consternation, attente, report de toute décision au plus tard possible pour essayer de garder quelque chose, et finalement annulation... C'était une soirée Mojito et Salsa. Ce devait être une soirée cubaine, ce sera l'année prochaine... mais que l'on ne s'y méprenne, il y aura toujours ce thème...

Intermède carnet rose :

Bienvenue à Nils, il était pressé d'arriver alors il a pris un peu d'avance et va très bien, Laurence (notre présidente) et Michel (son heureux papa) se portent bien aussi. Nous leur souhaitons tout le bonheur du monde.

Après ces cinq ans passés à nous manager, nous encourager, nous relancer, Laurence va sans doute avoir quelques autres priorités et quitter le comité des fêtes. Nous la remercions pour son excellent travail, son dynamisme, et sa bonne humeur ! Le bureau va donc évoluer. Nous sommes tous en attente de l'excellente candidature de Nathalie D. pour lui succéder. Son sourire et son dynamisme permettront sans aucun doute de développer nos activités et continuer à tendre vers notre objectif : créer des moments de plaisirs partagés dans le village...

En attendant, petits souvenirs de ces dernières années en images !

Bertrand Godin





Ateliers de travail en plein air sur la centralité et le centre culturel

5 septembre 2020

Quelle centralité pour Vigoulet-Auzil ? Venez exprimer votre point de vue et partager vos idées le 5 septembre prochain, en participant aux ateliers de travail animés par l'agence Dessin de Ville en plein air, dans notre village.

Le fruit de ces échanges permettra de réaliser le cahier des charges de ce projet et

de recenser les besoins pour la rénovation du Centre Culturel.

Inscription souhaitée auprès de la mairie, en précisant si vous préférez participer le matin ou l'après-midi. Si la météo ne permettait pas d'organiser ces ateliers le 5 septembre, ils seraient alors reportés au 12 septembre.

Notre marché se développe, faisons le vivre !

Après des années d'efforts (remercions celles et ceux qui ont œuvré en ce sens), notre petit marché est devenu un élément incontournable du paysage vigoulétain : pizzaiolo le mardi et jeudi, primeur le samedi, puis fromager (qui propose également du miel et du pain – la baguette aux graines de sésame est un vrai délice !) également le samedi ; c'est maintenant la cuisine vietnamienne qui vient à Vigoulet-Auzil et nous permet de déguster nems et autres spécialités asiatiques le samedi ; quelques « goûteurs -testeurs » ont essayé, et sont ravis du résultat.

Les débuts du marché furent timides, mais, pendant le confinement, nous fûmes nombreux à y

faire nos emplettes, masqués, et bien contents de recourir à ces services de proximité ; les pizzas (toujours aussi excellentes) devinrent également l'un de nos plats réguliers.

Remercions nos amis commerçants de leur fidélité pendant ces longues semaines où s'approvisionner était devenu plus complexe. Et maintenant que le déconfinement est bien amorcé, ne les oublions pas ! Gardons nos bonnes habitudes pour pérenniser leur présence, mais aussi en inciter d'autres à les rejoindre.

Alors, encourageons ces initiatives, favorisons les commerces de proximité, consommons local !





Transformons nos déchets verts en ressources !

Malgré son interdiction (passible d'une amende de 450 €), l'habitude de brûler ses déchets verts est tenace, souvent en raison d'une méconnaissance des impacts de cette pratique. Il existe cependant des solutions pour réutiliser les déchets verts et les valoriser en ressources efficaces !

Pourquoi est-il interdit de brûler les déchets verts ?

Cette pratique en apparence inoffensive cache une réalité sombre en termes de conséquence sur la santé humaine et sur l'environnement. Sans parler des nuisances olfactives pour le voisinage... En effet, bien que les déchets verts soient d'origine naturelle, leur combustion à l'air libre est particulièrement polluante, car émettrice de particules fines qui dégradent la qualité de l'air et ont un impact sur la santé humaine. Brûler 50 kg de déchets verts à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente ! Au-delà des particules fines, le brûlage des déchets verts à l'air libre émet également des gaz à effet de serre tels que le méthane et le dioxyde de carbone, qui jouent un rôle dans le réchauffement climatique.

Comment valoriser les déchets verts ? Quelles alternatives ?

Il existe cependant différentes solutions pour réutiliser les déchets verts, qui constituent une ressource pour protéger et fertiliser les sols. Et ce qui n'aura pas été utilisé pour enrichir les sols devra être porté en déchetterie.

Pailler et composter, 2 solutions pour réemployer ses déchets verts au service de son jardin.

Les déchets verts peuvent être principalement utilisés pour pailler les sols ou dans le compost, en complément des déchets alimentaires.

Si les « petits » déchets verts tels que la tonte ou les feuilles mortes peuvent être facilement réutilisés « en l'état », les déchets ligneux (taille de haie, branchages...), plus volumineux, pourront être mieux valorisés grâce au broyage. Simple et efficace pour réduire le volume de végétaux, cette technique permet en effet de produire des copeaux appelés « broyat », dont la qualité varie selon la nature des végétaux et l'outil utilisé. À noter que le broyat peut aussi être utilisé comme litière, ou copeaux dans des toilettes sèches.

Il existe des modèles de broyeurs adaptés aux particuliers. Pourquoi ne pas en acquérir un en commun avec ses voisins ? Le type d'outil sera choisi en fonction du volume et des végétaux à broyer. Il existe des broyeurs de différentes capacités, électriques ou thermiques, avec des puissances et des systèmes de coupe variés.

Sachez que la mairie a par ailleurs lancé d'achat d'un broyeur en commun avec d'autres communes. Nous vous tiendrons informés en temps voulu des modalités d'utilisation.

Une fois votre broyat obtenu, comment pailler ?

La technique du paillage consiste à placer au pied des plantes de la matière organique végétale (broyat, feuilles mortes, tonte de pelouse...) en vue de nourrir et de protéger le sol. La couche de cette matière végétale, dense, présente des bénéfices agronomiques en jouant un rôle d'écran protecteur.

Suite page 30



La perte en eau du sol par évaporation est réduite, les racines des plantes sont protégées contre les gelées. La fertilité du sol s'améliore car les broyats l'enrichissent en matière organique, laquelle, en se décomposant, libère des éléments nutritifs et améliore la structure du sol. Le paillage limite le développement des mauvaises herbes car, sous ce tapis, les graines ont du mal à germer.

Vous pouvez pailler dans votre jardin, votre potager, votre verger : au pied des arbustes, sous les haies, entre les rangs du potager, au pied des rosiers et des massifs oraux, dans les jardinières et les pots de fleurs...

- Disposez des couches de paillis de 5 cm environ (davantage pour les feuilles mortes) au pied des plantes, sur un sol ameubli.
- N'enfouissez pas le paillis.
- Évitez de recouvrir le collet des plantes.
- Arrosez une fois le paillage mis en place.
- Rajoutez du paillis pour conserver l'épaisseur initiale. Et laissez faire la nature ! Vous constaterez que le paillis permet de garder l'humidité du sol, et que l'arrosage sera fortement réduit.

Attention, certains déchets verts sont nocifs en paillage : les tailles de cyprès, de laurier palme ou de thuya, qui peuvent libérer des substances toxiques. Réservez-les au paillage des allées.

Composter les déchets verts

Le procédé de compostage repose sur l'activité des micro-organismes qui, en présence d'eau et d'oxygène, transforment les matières organiques en compost.

Les déchets verts (tonte de pelouse, feuilles, fleurs fanées, tailles de haies, broyat...) sont un complément idéal aux déchets de cuisine

(épluchures, marc de café...) pour alimenter son compost.

En veillant à bien respecter un équilibre entre les matières, à l'aérer et à garder une humidité constante, vous obtiendrez ainsi un produit fertilisant et amendement pour les sols.

Pour démarrer son compost, de nombreuses informations sont disponibles sur le site internet du Sicoval.

Et avant de planter...

Enfin, au moment de choisir quoi planter dans le jardin, il est judicieux de réfléchir à la production des futurs déchets verts !

En effet, le choix des espèces influence le nombre de déchets verts, et le travail d'entretien du jardin. La mise en place de haies vertes nécessitant peu, voire pas, de taille revient à planter des arbres ou des arbustes à croissance lente. L'idéal est d'utiliser une alternance d'arbres caducs et persistants. Les haies de thuyas et de lauriers verts (laurier palme, laurine) sont déconseillées car elles nécessitent beaucoup d'entretien.

Une association locale, Arbres et Paysages d'Autan, peut vous accompagner dans vos projets de plantation de haies, en vous conseillant des espèces locales, adaptées à nos sols, nécessitant peu d'eau et d'entretien.

Enfin, n'oubliez pas qu'un petit volume de branches, laissé dans un coin du jardin, constitue un abri pour la faune et favorise la biodiversité.

Pascale Vignaux

Sources : Ademe et l'association Arbres et Paysages d'Autan

Les oiseaux de nos jardins

L'arrivée des beaux jours est l'occasion d'observer les oiseaux de nos jardins et constater que de nombreuses espèces y sont représentées : les mésanges, peu farouches et utiles compagnes qui nous aident à lutter contre les chenilles processionnaires, les pies, bavardes et nombreuses dans le village, les merles au chant puissant et fluté ou les élégantes tourterelles sont les visiteurs les plus fréquents.

Plus discrets sont la sitelle, qui parcourt les arbres la tête en bas (c'est, à ma connaissance, le seul oiseau à le faire...), le chardonneret, toujours en mouvement, qui ne passe pas inaperçu avec sa face rouge, le pinson dont le chant anime nos espaces dès février, ou encore le rougequeue noir, surnommé « le ramoneur » vu sa teinte...

Le discret accenteur mouchet passe le plus clair de son temps au sol ou dans les branches basses, à la recherche de graines, vers et insectes.

Le geai, oiseau forestier, quitte parfois ses bosquets favoris pour un court passage dans nos jardins, et la huppe, au chant caractéristique (« houpoupou », mérite d'être admirée lorsqu'elle vient nous visiter...

Il nous arrive d'entendre à proximité le martèlement des pics lorsque le mâle creuse une loge (qui sera aménagée par la femelle) dans le tronc d'un arbre en fin d'hiver ; on pourra observer le pic vert qui descend parfois dans l'herbe tandis que le pic épeiche est plus difficile à apercevoir, restant dans les branches hautes.

Au-dessus de nos têtes planent régulièrement les buses variables (certaines très blanches, la majorité brunes) parfois troublées par l'arrivée d'un faucon ou d'un épervier ; beaucoup plus rare, un aigle botté a visité notre « espace aérien » il y a quelques mois.

La variété de plantes, arbustes et arbres rendra nos jardins plus accueillants pour favoriser recherche de nourriture (insectes, baies, fruits, vers) et nidification (les haies sont très appréciées et il est préférable de ne pas les tailler en période de nidification, à partir de début mars).

Le tas de compost est aussi un haut lieu d'alimentation pour de nombreux oiseaux qui viennent chercher vers et insectes toute l'année. Les mangeoires (hors de portée des chats bien entendu) fournissent un complément énergétique en période hivernale ; la pose de nichoirs (préférer ceux qui peuvent s'ouvrir afin de les nettoyer à l'automne pour les débarrasser des parasites en prévision de la couvaison suivante) peut se révéler fort utile, à condition de les garder également à l'écart de nos félins favoris.

Les oiseaux ont besoin de boire et se baigner très souvent : un récipient peu profond (placé dans un espace dégagé permettant aux baigneurs de surveiller toute arrivée inopportune...) dont l'eau est changée tous les deux-trois jours, sera fort apprécié.

Armés de patience et de discrétion (laisser les animaux venir à soi, ne pas chercher à aller vers eux), à l'œil nu ou avec des jumelles, voire avec un téléobjectif, observons la variété de vie que nous offre la nature, apprenons à reconnaître comportements et espèces nouvelles : petits et grands ont toujours à apprendre et à s'émerveiller dans nos jardins qui contribuent à la protection de ces espèces que nous souhaitons préserver pour le bonheur des générations futures !

Richard Tisseyre

Retrouvez les oiseaux de nos jardins en images page suivante

Oiseaux de nos jardins en images

